

Date de dépôt : 2 avril 2015

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur :

- a) P 1902-B Pétition : Etudier dans des conditions décentes devrait être une priorité politique**
- b) P 1903-B Pétition : Rénovation d'Uni-Bastions pour les 150 ans de la pose de la première pierre en 2018**
- c) P 1905-B Pétition pour étudier dans des conditions décentes**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 10 octobre 2014, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat trois pétitions dont les textes sont joints en annexe.

Ces pétitions ont fait l'objet d'un rapport unique de la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport. Dès lors, et au regard du lien étroit qui lie ces trois pétitions, le Conseil d'Etat ne vous présente qu'un seul et unique rapport.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Introduction

Le parc immobilier de l'Etat, d'une valeur au bilan de 6,8 milliards de francs, est constitué d'environ 1950 bâtiments cadastrés répartis sur 800 sites.

Un important retard d'entretien a été accumulé durant les dernières décennies. Cette situation chronique de sous-investissement (1,8% de la valeur comptable du parc au lieu de 2,1%) se traduit aujourd'hui par des dysfonctionnements et des coûts d'entretien très importants.

Le nouveau Conseil d'Etat a pris différentes mesures immédiates visant à recentrer les moyens sur les besoins prioritaires, notamment en réservant 60% du crédit de renouvellement 2015-2019 aux travaux de rénovation. Il s'avère toutefois que le rattrapage du retard de rénovation accumulé par le passé et le rétablissement de la valeur à long terme de l'ensemble des immeubles impliqueraient un montant d'investissement dépassant les capacités financières actuelles de l'Etat. Dès lors, il s'agit de trouver le juste équilibre entre la nécessité d'améliorer le confort des usagers, et celle de ne pas augmenter la dette de l'Etat.

Accélération des travaux d'entretien prioritaires

L'accent a été mis, dès le début de la législature, sur une approche rationnelle et pragmatique, en vue d'améliorer rapidement et de manière efficiente le confort des utilisateurs dans la limite des moyens financiers de l'Etat. La conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et le conseiller d'Etat chargé du département des finances (DF) ont rencontré les associations d'étudiants, de parents et d'enseignants afin d'évoquer avec eux, en toute transparence, la question des bâtiments scolaires. Ils ont également effectué plusieurs visites sur le terrain afin d'évaluer de visu l'état de vétusté de certains cycles d'orientation et collèges. Différents travaux de rafraîchissement ont été réalisés, à la suite de ces visites, durant les vacances de février.

Le service travaux et entretien (STE) de l'office des bâtiments (OBA) – qui reçoit chaque année plus de 19 000 sollicitations tous départements confondus – a lui aussi mené, entre fin 2013 et début 2014, une série de visite de tous les sites sensibles en mettant la priorité sur les bâtiments scolaires. Cette initiative a permis de renforcer la collaboration avec les directeurs d'établissements et les concierges.

Au total, 20 626 687 F ont été investis en 2014 dans des travaux d'entretien des bâtiments scolaires afin d'améliorer le quotidien des élèves et de leurs enseignants (polissage et lustrage des sols, réparation ou remplacement de stores, amélioration de l'éclairage, travaux de peinture, remise en état de sanitaires endommagés, etc.). A titre de comparaison, 16 millions avaient été consacrés au DIP en 2013. Une liste exhaustive des montants engagés en 2014 dans chaque établissement scolaire est jointe en annexe. Elle illustre l'effort particulier qui a été consacré à l'entretien des écoles du secondaire et du postobligatoire, à savoir 78% de l'enveloppe totale du STE alors que le DIP et les Hautes écoles représentent 60% du parc immobilier de l'Etat. Il convient encore d'ajouter à ces chiffres un montant total de 1 433 000 F dépensé par les directions des rénovations et transformation (DRT) et de l'ingénierie et énergie (DIE) de l'OBA.

En ce qui concerne plus spécifiquement les trois établissements concernés par ces pétitions, il s'avère que le collège Rousseau a pu bénéficier de travaux à hauteur de 774 541 F (étanchéité, stores, revêtement de sol, sanitaires, etc.). Des travaux pour un montant de 1 144 152 F ont quant à eux été réalisés au collège de Saussure, notamment pour remédier aux problèmes de chaufferie et d'étanchéité des toitures. Enfin, un crédit spécifique d'un million a été débloqué pour mener des travaux à Uni-Bastions (réfection et peinture de corridors, remise en état de velux, remplacement de moquettes, rénovation de l'auditoire principal B 106, réaménagement de la Salle Thibaudet et de la salle B 112, etc.).

S'agissant de l'amiante, un assainissement des matériaux amiantés en mauvais état ou faiblement agglomérés pouvant être au contact du public a déjà été effectué dans tous les bâtiments du DIP et des Hautes écoles. Ceux-ci ont par ailleurs également fait l'objet d'un diagnostic amiante en utilisation normale. Ces diagnostics précisent les dates d'échéance à l'issue desquelles les matériaux amiantés identifiés doivent être assainis. Ces échéances font l'objet d'un suivi régulier par les services compétents de l'Etat. Dans l'intervalle, des mesures particulières de surveillance sont réalisées pour garantir la sécurité des locaux durant l'exploitation. Enfin, dès que des travaux d'aménagement ou de rénovation sont planifiés, ceux-ci sont systématiquement précédés d'une expertise amiante et de travaux d'assainissement des matériaux pollués.

Concernant la sécurité incendie des bâtiments scolaires, l'Etat assure l'entretien et la maintenance de l'ensemble des équipements de sécurité, prestations faisant l'objet de contrats annuels avec des entreprises spécialisées. L'Etat propriétaire (DF) est responsable de la mise à disposition du DIP de bâtiments conformes vis-à-vis des normes incendie. L'exploitant est responsable quant à lui de définir une organisation opérationnelle fiable permettant de garantir en tout temps la sécurité du personnel en présence et de signaler toute dégradation ou dysfonctionnements de ses équipements de sécurité lorsqu'il en a connaissance. Les travaux de rénovation ou d'aménagement des bâtiments scolaires font systématiquement l'objet d'une analyse sécurité par le service ingénierie et sécurité de l'Etat.

Mise en œuvre d'une stratégie de rénovation

L'OBA a par ailleurs répertorié, entre fin 2013 et mai 2014, l'état de vétusté de 190 bâtiments – les plus gros et les plus vétustes – qui représentent 57% du parc immobilier pour une valeur au bilan de 3,8 milliards de francs. Un rapport technique, scientifique et objectif a été réalisé pour chaque bâtiment sur la base de neuf critères. Un classement a permis de trier les bâtiments entre eux et d'identifier ceux dont l'état de vétusté était le plus

avancé. Des fiches vulgarisées par ouvrage permettent de visualiser leurs performances en termes notamment de mise aux normes, d'état de vétusté, ou encore d'efficacité énergétique et environnementale.

Cette méthodologie a permis de constituer une première base de données patrimoniale qui constitue un outil précieux d'aide à la décision. Elle permet d'avoir une vision globale des besoins et d'élaborer des scénarii de rénovations, de prioriser et de planifier précisément les études et les travaux pour les réalisations globales, ainsi que les interventions sur les parties d'ouvrages. Les montants consacrés à la rénovation du parc immobilier pourront ainsi, dès 2015, être utilisés de manière plus efficace que par le passé.

Le travail de recensement continue de manière à étendre, à moyen terme, cette base de données à l'entier du parc, à poursuivre l'utilisation du processus mis en place pour suivre le crédit de renouvellement 2015-2019 et d'en élaborer les prochains. Le Conseil d'Etat pourra ainsi disposer d'une vision complète lui permettant de planifier la maintenance du parc immobilier de sorte à éviter le manque d'anticipation qui a présidé à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Crédit de renouvellement 2015-2019 : priorité aux rénovations

Le crédit de renouvellement 2015-2019, qui a été adopté par le Grand Conseil le 19 décembre dernier, comporte deux enveloppes principales séparées : le budget alloué aux rénovations est, pour la première fois, séparé de celui alloué aux transformations. Toujours dans la perspective de recentrer les moyens sur les vrais besoins, le Conseil d'Etat a en effet décidé de réserver 60% du nouveau crédit de renouvellement (soit 240 millions de francs) aux travaux de rénovation et de limiter ainsi les dépenses destinées aux transformations qui ont trop souvent relevé, par le passé, du simple confort.

Cette enveloppe « rénovations » de 240 millions de francs prend en compte la mise à niveau, dans la mesure du possible, du parc immobilier aux différentes exigences réglementaires et normatives et les besoins réels d'investissement pour maintenir et rétablir la valeur patrimoniale à long terme. Les investissements dans ce domaine pourraient être supérieurs pour rattraper le retard résultant d'une rénovation insuffisante du parc, mais ils sont réalistes au regard des capacités financières et structurelles de l'Etat.

Avec 135 millions de francs sur 5 ans et 56,25% des montants totaux engagés en matière de rénovations, la politique publique A (formation) sera la principale bénéficiaire du CR 2015-2019.

Comme mentionné dans l'exposé des motifs du PL 11520, les principaux objectifs du CR 2015-2019 sont les suivants :

- Dans le domaine de l'enseignement secondaire I (cycle d'orientation) et l'enseignement secondaire II, l'un des défis majeurs de ces prochaines années sera de diminuer les inégalités entre nouveaux et anciens bâtiments en modernisant les infrastructures pédagogiques existantes. Pour rappel, dans les années 2000, cinq bâtiments scolaires entièrement neufs (quatre cycles d'orientation et une école de commerce) ont été construits : ils bénéficient d'équipements pédagogiques adaptés à l'évolution de l'enseignement. Deux autres écoles (2 cycles d'orientation) ont fait l'objet d'une rénovation globale. Les autres écoles, réalisées principalement dans les années 60, 70 et 80, n'ont en revanche que peu évolué. A cela s'ajoute la nécessité de réorganiser et d'augmenter l'occupation des locaux de certaines filières de formation, pour améliorer les conditions d'enseignement et répondre à l'augmentation des effectifs.
- Dans le domaine des hautes écoles, le développement des projets de formation et de recherche de l'Université de Genève et de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO/Genève) créent des besoins importants en matière d'infrastructure et d'aménagement. Dans un contexte de très forte concurrence entre les hautes écoles suisses et internationales, les enjeux sont d'importance : pour pouvoir accomplir leurs missions respectives de formation, de recherche et de développement, ces deux entités doivent disposer d'équipements permettant de répondre à des standards techniques et technologiques élevés. Il est notamment prévu, en ce qui concerne Uni-Bastions, de moderniser les salles de cours.

Plan décennal des investissements

Le Plan décennal des investissements, qui fixe les priorités du canton de Genève pour la prochaine décennie, prévoit quant à lui plus de 8 milliards de francs d'investissements. Il sera réexaminé annuellement par le gouvernement en fonction de l'évolution des finances publiques, de l'avancement des travaux, des décisions du Grand Conseil ou d'autres facteurs externes. La marge de manœuvre est étroite dans la mesure où les perspectives économiques sont grevées d'incertitudes. Le précédent Conseil d'Etat a dès lors dû procéder à des arbitrages en matière d'investissements afin de respecter les limites imposées par le mécanisme du frein à l'endettement.

Ce plan décennal consacre cependant une part très importante des investissements au domaine de la formation. La construction de bâtiments pour l'enseignement figure en effet au rang des projets phares soutenus par le gouvernement : l'Etat envisage d'investir un montant total de 1 474 millions

de francs dans ce domaine, dont 769 millions durant la législature 2014-2018. La formation figure ainsi, en termes d'enveloppe allouée, juste derrière la mobilité et largement devant les politiques publiques relatives à la sécurité, la justice, la santé ou encore le logement.

Conclusion

Le Conseil d'Etat partage les préoccupations mentionnées dans ces pétitions quant à l'état de vétusté et au retard d'entretien, accumulé durant les dernières décennies, des bâtiments scolaires et universitaires.

Les différentes mesures immédiates prises en 2014 et les améliorations apportées au pilotage de la maintenance du parc immobilier de l'Etat illustrent la volonté du Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre pour permettre aux élèves et aux enseignants de travailler dans des conditions les plus confortables possibles, dans l'attente que des rénovations plus importantes soient entreprises. L'école doit être de qualité pour tous les enfants et les jeunes de l'école genevoise, sans exception et en tout point du territoire, afin qu'elle puisse continuer à jouer son rôle d'ascenseur social.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP

Annexes :

P 1902, P 1903 et P 1905

Liste exhaustive des travaux d'entretien et des montants engagés en 2014 dans les établissements scolaires genevois.

Secrétariat du Grand Conseil**P 1902***Date de dépôt : 7 mai 2014***Pétition****Etudier dans des conditions décentes devrait être une priorité politique**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le Collège de Saussure est le plus grand collège de Genève. Il a été construit en 1977 et accueille aujourd'hui 998 élèves.

Le bâtiment construit selon les normes en vigueur dans les années septante s'est considérablement détérioré :

- Des **locaux froids** et traversés de courant d'air, la température atteint régulièrement 18 degrés en hiver.
- Des **dégâts d'eau** dans les classes, dus à la toiture défectueuse, sont récurrents et entraînent leur fermeture pour de longues périodes.
- Des **toilettes fermées** pour cause de détérioration et manque d'entretien.
- Des **stores cassés** ne sont pas remplacés.
- Des **terrains de sport dégradés**.

**IL EST URGENT D'ENTREPRENDRE RAPIDEMENT DES
TRAVAUX DE RENOVATION AU COLLEGE DE SAUSSURE**

Comment sensibiliser les élèves au développement durable tout en les faisant évoluer dans un bâtiment énergivore et polluant ?

Comment accepter que les collégiens et les enseignants travaillent dans de telles conditions ?

Nous, élèves, enseignants, membres du personnel administratif et technique du collège, et parents, demandons aux députés du Grand Conseil

de tout mettre en œuvre pour rénover urgemment le bâtiment du collège de Saussure.

N.B. 1151 signatures¹
*p.a. Association des Parents
d'Elèves du Collège de
Saussure
Madame Francine Betran
3, rue Edouard-Vallet
1232 Confignon*

¹ La pétition est en outre munie de 263 signatures électroniques.

Secrétariat du Grand Conseil**P 1903***Date de dépôt : 28 mai 2014***Pétition****Rénovation d'Uni-Bastions pour les 150 ans de la pose de la première pierre en 2018**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Considérant :

- Que les bâtiments sont dans un état de vétusté et de délabrement avancé.
- Que des experts préconisent un désamiantage de nombreux locaux entre 2015 et 2020.
- Que le bâtiment ne répond pas aux normes d'écologie et d'accessibilité.
- Qu'un tel délabrement a d'importantes conséquences sur le quotidien des étudiants, des enseignants et des employés, mais aussi sur l'image des sciences humaines, de l'Université et de Genève.
- Que ces bâtiments sont inscrits à l'inventaire de l'office des patrimoines et des sites du canton de Genève.
- Que les autorités cantonales ont par le passé promis, planifié et annulé des travaux.
- Que 2018 est la date d'anniversaire des 150 ans de la pose de la première pierre des bâtiments.
- Que le bâtiment symbolise le passage à une éducation universitaire démocratique et ouverte aux femmes.

Les pétitionnaires demandent la rénovation des bâtiments présentée par le Conseil d'Etat en 2010.

N.B. 3071 signatures
*p.a. Association des étudiants
en Lettres
Monsieur Ates Deniz
Université de Genève
Rue De-Candolle 5
1205 Genève*

Secrétariat du Grand Conseil**P 1905***Date de dépôt : 30 mai 2014***Pétition
pour étudier dans des conditions décentes**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le collège Rousseau est le premier « nouveau » collège construit à Genève à la fin des années 60. Il a été construit en 1969 et accueille aujourd'hui plus de 800 élèves.

Le bâtiment, construit selon les normes en vigueur dans ces années-là, ainsi que le pavillon rajouté plus récemment se sont considérablement détériorés :

- des **locaux mal isolés** et traversés de courant d'air ;
- des **dégâts d'eau** dans tous les bâtiments, dus aux toitures défectueuses, sont récurrents et entraînent la fermeture de certaines parties depuis de nombreuses années ;
- des **toilettes et des vestiaires fermés** pour cause de détérioration et de manque d'entretien ;
- une **tuyauterie** à l'état douteux ;
- des **photos** sont disponibles sur le site de l'APER (Association des Parents d'Elèves du collège Rousseau) :
<http://www.fappo.ch/fappo/index.php/ape-rousseau>

Il est urgent d'entreprendre rapidement des travaux de rénovation sérieux au collège Rousseau

Comment sensibiliser les élèves au développement durable tout en les faisant évoluer dans un bâtiment énergivore et polluant ? Comment accepter que les collégiens et les enseignants travaillent dans de telles conditions ?

Nous, élèves, enseignants, membres du personnel administratif et technique du collège, et parents, demandons aux députés du Grand Conseil de tout mettre en œuvre pour rénover urgemment les bâtiments du collège Rousseau.

N.B. 628 signatures
*Association des Parents d'Elèves du
Collège Rousseau
p.a. Mme Silvie van Berchem
16a, avenue du Bouchet
1209 Genève*

Site	Nombre de demandes d'intervention	Montant TTC (facturé)
2000 CO Pinchat	124	253'630
2001 CMP Petite-Course	48	117'971
2002 CO de la Gradelle	69	519'126
2003 Collège Voltaire	183	378'841
2004 Collège Voltaire - pavillon Vuache	14	29'333
2005 HEAD - Haute Ecole d'Art et de Design / bd James-Fazy	67	77'583
2006 UNI Sciences - GAP Optique et Biophotonics	31	46'324
2007 EC Nicolas-Bouvier - Lissignol	37	83'201
2008 HEAD - Haute Ecole d'Art et de Design / rue Général-Dufour	22	16'741
2009 CFPAA - Centre Formation Professionnelle Arts Appliqués / rue Necker	69	90'748
2010 Collège Calvin - Bâtiment sud	76	184'093
2011 Collège de Candolle	55	64'702
2012 HEAD - Haute Ecole d'Art et de Design / bd Helvétique	44	68'857
2014 HEPIA - Haute Ecole du Paysage d'Ingénierie et d'Architecture / rue de la Prairie	292	437'522
2015 CO de la Florence	50	92'065
2016 CFPS / bd de la Cluse	68	81'809
2017 Service des Classes d'Accueil et d'Insertion / rue de la Coulouvrenière	36	46'673
2018 CO de l'Aubépine	116	199'563
2019 Salle Frank-Martin	42	154'334
2020 EC Nicolas-Bouvier	239	572'408
2021 Maison des Charmilles + CEMEA - Inst.Subv.	54	44'066
2022 Service des Classes d'Accueil et d'Insertion / av. de Châtelaïne	47	47'803
2023 CO de Cayla	96	246'522
2024 CO de Budé	49	153'417
2025 Collège Sismondi	57	101'276
2027 Maison la Rochette / La Vy de Joux	4	1'078
2028 Centre Geisendorf - DGEP - Dir. Gén. Ens. Primaire	47	69'325
2029 CEC André-Chavanne	212	467'922
2030 CO du Renard	149	513'343
2033 CMP de Montbrillant Inst subv Fédération suisse des sourds	39	15'269
2034 CO du Marais	89	332'841
2035 CO de la Golette	64	241'689
2036 CFPT - Technique Butin	103	213'799
2037 DGPO - Serv formation continue - Sécurité - Ressources et développement / av. du Bouchet	12	29'969
2039 Collège Claparède	92	207'483
2040 HEPIA - Haute Ecole Paysage Ing. et Arch.-CFPNE-Nature et Environnement / rte de Presinge	247	516'708
2041 Collège Rousseau	223	774'541
2042 CO des Grandes-Communes	59	167'628
2043 CMP Vidollet- CMP Vermont- CMP De Vincy	20	18'097
2044 CO de Sécheron	116	384'716
2045 CO des Voirets	104	458'688
2046 CFPC - CFPT - CFPNSH - Formation Laborantins Chimie & Biologie	210	670'637
2047 CMP Rouelbeau / ch. de la Caille	15	5'053
2049 SMP / rte de Meyrin	18	12'783
2050 CO du Foron	103	207'980
2051 HEdS - Haute école de santé CFPS - Santé et social / av. Champel	86	192'506
2052 CO des Coudriers	167	482'672
2053 CO de Bois-Caran	97	242'267
2054 CO de Vuillonex	87	250'027
2055 CMP Les Tréflès	8	5'741
2056 CO des Colombières	128	363'454
2057 SMP - Jardin d'enfants Onex - Evaux	8	6'404
2058 Collège Calvin	103	250'852
2059 SMP Eole (bruit aéroport)	16	35'429
2061 CFPC - Construction Jonction	73	254'505
2062 Collège de Saussure	158	1'144'152
2063 CEC Emilie-Gourd	85	174'592
2064 ECG Jean-Piaget	67	554'102
2065 Ecole Pré-Professionnelle	116	177'742
2066 Service des Loisirs de la Jeunesse / ch. des Gravieres	19	42'392
2067 CO de Drize - Futurs établissements scolaires	197	294'503
2068 Salle de gymnastique / rue du Tir	56	128'367
2069 Collège Mme de Staël	74	339'809
2070 CFPT - Technique Bertrand	152	495'685
2071 CFPT - CFPC - Coordination d'éducation physique / rte du Pont-Butin	43	91'298
2072 Foyer de Mancy - CMP Les Amandiers, Bellerive, Joran	45	54'352
2073 Centre d'Enseignement des Professions de la Santé CEPSPÉ / ch. Thury	22	30'511
2074 ESEE - ch. des Bougeries	48	74'705
2075 ECG Henry-Dunant	127	284'863
2076 Maison Clos des Sapins	16	11'346
2077 HEPIA - Pont-Butin - CMEFE - Soufflerie	20	10'696
2078 Service Loisirs de la Jeunesse - Chalets les Oisillons	28	18'631
2079 ECG Henry-Dunant	19	27'398
2080 Service Loisirs de la Jeunesse - Chalet Les Sapins	15	18'375
2081 Service Loisirs de la Jeunesse - Hôtel de la Dent-Blanche	6	3'215
2085 SMP - Les Vignes / ch. des Colombières	19	31'708

Site	Nombre de demandes d'intervention	Montant TTC (facturé)
2086 SMP - Villa DIP / rte de Saint-Loup	24	22'998
2089 HEAD - Haute Ecole d'Art et de Design / rue de l'Encyclopédie	62	118'096
2091 CFPAA / rue du Vuache	18	24'519
2092 CO de Montbrillant	105	184'477
2093 CRER II / sentier de la Roseaie	13	16'773
2095 CFPAA - Annexe - Vuache	9	24'556
2096 CFPAA - Centre Formation Professionnelle Arts Appliqués / rue du Vuache	10	11'383
2098 CMP Valavran	29	48'487
2099 SMP / ch. des Vignes	1	206
2101 CMP Florissant 1 et 2	24	16'220
2102 Ecole d'Altitude Bois-Gentil Chalet de la Forêt	54	45'552
2103 CO de la Seymaz	115	299'969
2104 CMP Budé 1 et 2	10	3'498
2105 Site Battelle	12	12'100
2106 Site Battelle - HEG	90	61'632
2107 Rhône - Ecole informatique / ch. Gérard-De-Ternier	25	22'805
2111 SMP Florence	12	11'614
2200 CEC Aimée-Stitelmann	149	359'541
2999 Conservatoire de musique	2	2'101
3000 UNI Bastions I	161	582'564
3001 UNI Services sociaux et culturels	21	23'019
3004 Institut Européen de l'Université de Genève	43	71'314
3005 Cité universitaire / ch. Edouard-Tavan	15	85'961
3006 Faculté des sciences / rue de l'Ecole-de-Médecine	31	104'203
3009 Institut de Physique	72	228'533
3014 UNI Lettres	7	51'327
3016 UNI Sciences III / quai Ansermet	130	180'047
3018 Faculté de médecine - Institut de Génétique	7	3'603
3019 Faculté des sciences / bv d'Yvoy	7	10'052
3020 UNI Sciences I / bv d'Yvoy	19	17'038
3021 UNI Mail III / bv Carl-Vogt	294	533'288
3026 UNI / rte de Malagnou	20	81'764
3031 UNI II Dufour	122	175'658
3032 UNI Sciences II / quai Ansermet	157	254'484
3033 UNI Observatoire / ch. des Maillettes	35	53'602
3039 Forum humanitaire mondial / av. de la Paix	11	8'860
3040 UNI Landolt / rue de Candolle	14	8'541
3041 Ecole de médecine dentaire - Pédiatrie	151	90'728
3043 Site Forel - La Bécassine / rte de Suisse	19	12'358
3044 CMU	803	1'033'360
3045 Animalerie d'Arare	23	49'158
3049 UNI / quai du Seujet	11	15'697
3052 UNI Battelle	53	66'489
3054 UNI Battelle	24	22'531
3056 Faculté des Sciences Economiques / bv du Pont-D'arve	34	32'728
3057 Ecole Romande de Pharmacie	17	32'721
Total général	9081	20'626'687

consacré à l'instruction publique en 2014

77.8%

Budget 2014 STE pour tous les sites

26'500'000